

nouvelles



4 JUIN
1999

NUMÉRO
459



Marc Laviolette
12^e président
de la CSN



Tout sur le 59^e Congrès • pages 3 à 7

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Lucie Laurin
(laurinl@total.net)

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Lucie Laurin
Sophie Marcoux

Numérisation photo

Lucie Laurin

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Clément Allard
Alain Chagnon
Photographies de la couverture :
Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de syndiqué-es en conflit

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :
(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN :

<http://www.csn.qc.ca>



On passe à la caisse !

C'est le propre du capitalisme d'en vouloir toujours plus. En période de récession, le capital se contracte et se reconcentre. Les plus faibles tombent, les emplois s'envolent et les salariés écopent.

En période de croissance, c'est l'expansion et l'accumulation rapide de la richesse. Le capital réinvestit ses profits de façon à augmenter sensiblement sa productivité avec la moitié des emplois. La mondialisation ne fait qu'accélérer le processus. Les salariés doivent alors se battre pour obtenir leur part de la richesse produite et développer l'emploi.

Au Canada, en 1996, le revenu moyen des familles avait diminué de cinq pour cent en neuf ans. Pourtant, la croissance économique est là. Les entreprises québécoises réalisent des milliards de profits. Les dividendes versés aux actionnaires ont fait un bond de 45 pour cent ces cinq dernières années. Le problème, ce n'est pas le profit, mais son appropriation privée.

Changer les choses, changer la vie

Depuis les États généraux de la CSN, au printemps 1998, le mot d'ordre est lancé : IPC+. Le 59^e Congrès nous a clairement indiqué le chemin à prendre pour changer le cours des choses. La richesse est là. Elle est mal partagée. C'est à nous d'y voir, de nous mobiliser dans tous nos lieux de travail pour

aller la chercher. Nos victoires récentes, dont celle des garderies, nous indiquent que c'est possible.

La CSN est un vaisseau au long cours. Votre nouveau capitaine vous dit donc :
Larguez les amarres
Barre à gauche
En avant toute !

Marc Laviolette

J'ai souvenir

J'ai souvenir encore du maraudage qu'a connu mon syndicat à l'automne 1991. Nous étions maraudés par le SCFP. L'exécutif en place n'était pas mis en cause, ni même les orientations de la CSN, et encore moins ses services. Non, rien de tout cela. C'était une campagne SCFP basée exclusivement sur le coût des assurances. Eh oui ! Ce fut le sujet. Avouez comme moi que c'est passablement déprimant. Chiffres par ci, coûts des prescriptions par là : rien qui n'en valait la chandelle, après tout.

Sauf que le dernier jour du maraudage, nos compagnes, qui avaient le juron facile, cherchant de l'aide, nous amènent — devinez où ? — à Sainte-Anne-de-Beaupré allumer des lampions ! Je revois encore Francine, que nous appelions Tina (Turner), à genoux, implorant Dieu de sauvegarder non pas son âme — qui en aurait eu besoin à l'époque —, mais notre syndicat...

C'est ainsi qu'à minuit une minute, nous avons crié toutes et tous ensemble : « Alleluia ! » Et d'une pierre deux coups, nous avons gardé à la CSN le syndicat de Saint-François d'Assise et les infirmières auxiliaires, que nous avions perdues et qui sont revenues chez nous. Comme quoi la foi est notre meilleure allégeance !

Denise Boucher



59^e Congrès de la CSN

On y a fait le plein d'émotions et d'espoirs accessibles

Lucie Laurin

Photos : Alain Chagnon

Le 59^e Congrès de la CSN, le dernier que présidait Gérald Larose, était certainement l'un des plus beaux de l'histoire du mouvement. « *Un vrai cadeau pour moi* », a commenté le président sortant.

Joyeux, peppant, stimulant, convivial, chaleureux, solidaire. C'est par cette série d'épithètes que Gérald Larose a qualifié le congrès, lors de son discours de clôture. Un congrès qui a atteint des records d'inscriptions (2671). Un congrès remarquable de qualité. Celle des débats. De l'ambiance. Du contenu. Des élections. Des moments forts.

Six victoires éclatantes sont venues interrompre, pour la bonne cause, le déroulement du congrès : un règlement à la Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette, des ententes de principe à la Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, dans les garderies et à l'École Saint-Sacre-

ment, une première convention chez Besner, un vote d'allégeance aux Viandes du Breton. Chacune de ces victoires a provoqué une véritable explosion d'enthousiasme chez les congressistes.

Nos valeurs ancrées

« *Ce congrès, a poursuivi Gérald Larose, était en résonance avec les valeurs fondamentales du mouvement : des valeurs d'unité, de respect mutuel, de profonde solidarité, de franche camaraderie, d'éthique démocratique. Les débats se sont maintenus à un haut niveau, les élections furent exemplaires. Au sortir de ce congrès, nos valeurs s'en retrouvent plus ancrées.* »

D'un jour à l'autre, plusieurs

moments intenses et chargés d'émotion ont électrisé l'assemblée plénière. La rétrospective des conflits, avec son et images, le 25^e anniversaire du comité de condition féminine, souligné par une pièce de théâtre, la soirée de solidarité, avec ses effets de scène inédits, la manifestation devant l'Assemblée nationale, tous ces événements soigneusement préparés ont servi à resserrer les solidarités.

Un congrès de perspectives

« *Tout au long de ce congrès, qui en fut un de perspectives, on a planté nos idéaux, nos orientations. Ce qui nous tient à cœur et motive nos actions était inscrit dans notre nouvelle Déclaration de principe, dans la Déclaration des femmes, dans le texte de Guy Ferland, dans celui de Marcel Pepin et même dans*

celui de Joujou Turenne. Et ces perspectives dégageaient des horizons accessibles, des objectifs concrets. » Les syndiqué-es ont donc quitté ce congrès avec, en mains, des contenus précis de négociation, des objectifs réalisables de développement local, de réussite de la syndicalisation, de réforme de l'assurance-emploi, de réforme de la santé-sécurité et une mission pour la réforme du Code du travail.

Et le président sortant de conclure : « *La CSN demeure socialement et politiquement l'organisation syndicale la plus importante. Elle est et doit toujours demeurer le plus haut lieu des espoirs accessibles, un lieu qui permet de changer les choses et, par le fait même, de changer la vie.* »



Un plaidoyer pour la syndicalisation

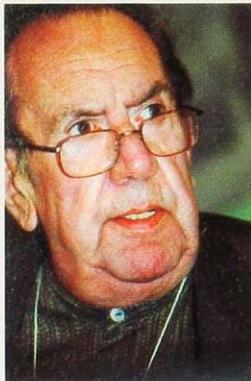
À 73 ans, Marcel Pepin a livré, avec la même conviction, la même fougue qu'autrefois, un discours important sur la syndicalisation. Il a fait la proposition, audacieuse en même temps que fondamentale, d'inscrire à l'article UN du Code du travail ce qui devrait être son premier objectif : favoriser la syndicalisation. Qui, mieux que ce vétéran du syndicalisme, pouvait faire cette proposition ?

« Il est temps d'intervenir en faveur du syndicalisme, qui n'occupe pas toute la place qu'il devrait occuper, n'étant encore

que toléré au Québec, a-t-il dit. Si le droit de se syndiquer était pleinement reconnu, les travailleuses et les travailleurs auraient-ils besoin de se cacher pour l'exercer ? Or, se syndiquer est un droit démocratique au même titre que ceux de voter et de se réunir. Et un droit véritable, c'est un droit qu'une société proclame et protège, dont on fait la promotion, dont on facilite l'exercice. »

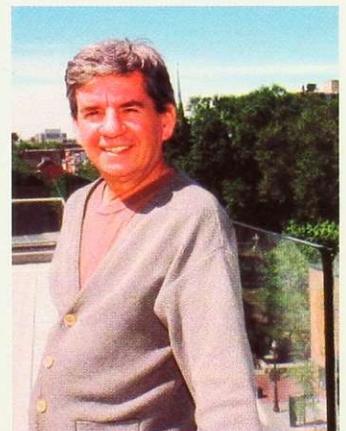
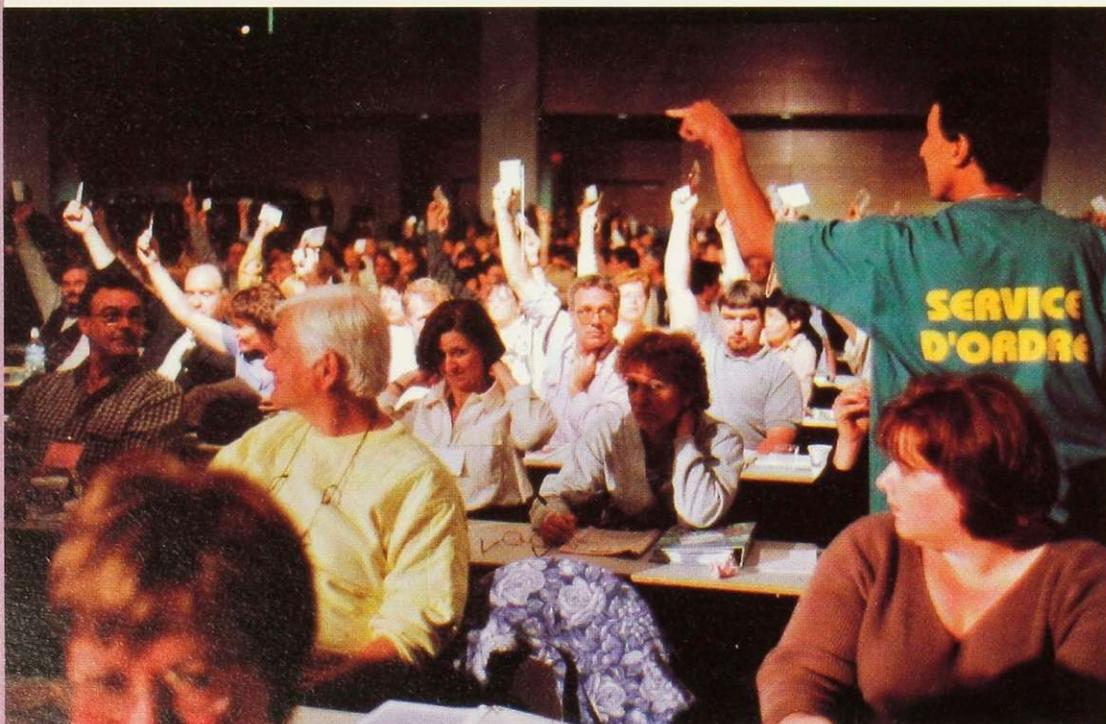
Marcel Pepin a été longuement et chaudement ovationné par le congrès, avant comme après son intervention.

L.L.

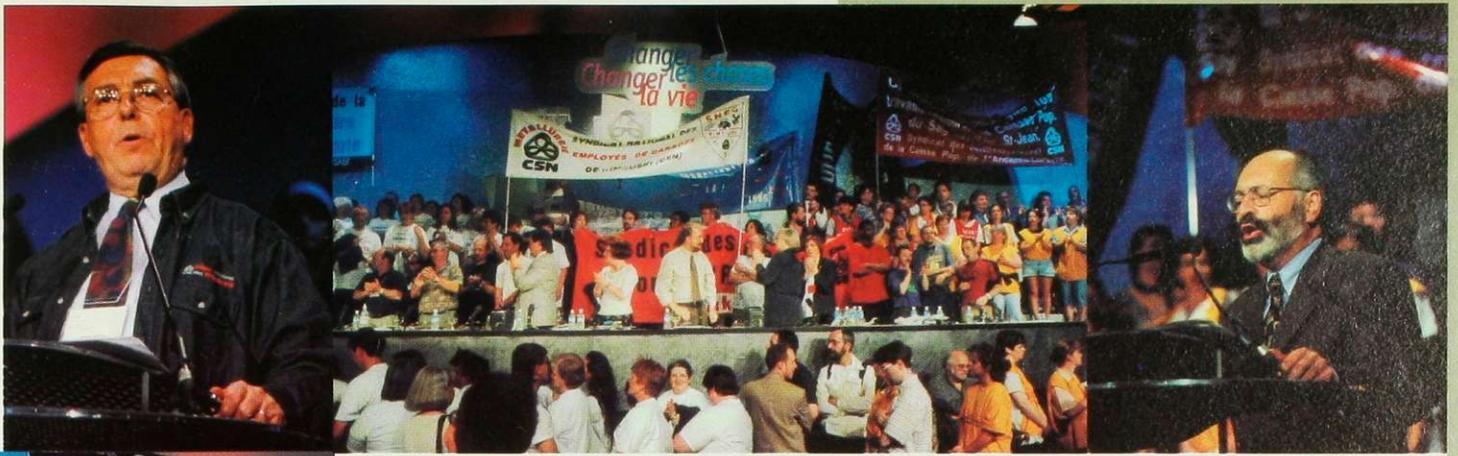


Se syndiquer en toute liberté

Lors de l'ajournement du mardi midi, 1500 congressistes se sont rendus manifester devant l'Assemblée nationale pour réclamer le droit de se syndiquer en toute liberté. « On a seulement quelques mois, un an tout au plus, pour arracher au gouvernement la réforme du Code du travail, a déclaré le président Gérald Larose. Le Code du travail n'a pas été modifié depuis sa mise en place en 1964 ; il ne répond plus aux exigences actuelles. »



François Aubry, économiste à la CSN maintenant retraité, a présenté au congrès son dernier livre : *L'allocation universelle, Fondements et Enjeux.*



Comme toujours, l'émotion était au rendez-vous

Le 59^e Congrès n'a pas fait mentir la tradition qui dit que la rétrospective des luttes syndicales CSN est toujours un moment haut en émotion. Et si cette rétrospective a duré 40 minutes de plus que prévu, personne n'a semblé s'en nuier, le dépassement étant causé par les ovations enthousiastes des congressistes...

Ces derniers se sont levés d'un bloc lorsque les syndiqué-es en conflit sont montés sur la scène, et ils leur ont réservé leurs ovations les plus chaleureuses. Ils ont par la suite plus d'une fois interrompu de leurs applaudissements le

discours des vice-présidents Roger Valois et Marc Laviolette, pour saluer tantôt une victoire éclatante, tantôt la résistance d'un syndicat. L'ovation a tourné au délire lorsque, sur l'écran géant, sont apparus les techniciens ambulanciers prenant d'assaut le ministère des Finances pour y faire flotter le drapeau de la CSN.

Quand les syndiqué-es en conflit sont descendus de la scène et ont traversé la salle du congrès, toujours sous les applaudissements, ils avaient les yeux brillants et le cœur plein.

L.L.



Conte percutant

L'artiste conteuse d'origine haïtienne, Joujou Turenne, a impressionné le congrès avec une solide performance rappelant la diversité culturelle grandissante dans la société québécoise. Elle appuyait la présentation du comité confédéral sur les relations interculturelles et raciales, qui a mis l'accent sur le programme d'accès à l'égalité au sein de la CSN, programme voté par le congrès de 1990, élaboré en 1996, et qui n'est toujours pas en vigueur.

J.G.

Québécoises debouttes!

Les membres de la coordination et du comité national de condition féminine ont été fort occupées pendant tout le congrès de la CSN. Tout au long de la semaine, elles ont tenu un stand et ont ainsi pu transmettre une masse importante d'informations sur les travaux du comité dont ceux portant sur l'équité salariale et la Marche mondiale des femmes, prévue pour l'an 2000.

De plus, ce congrès soulignait particulièrement le 25^e anniversaire du comité, créé en 1974. D'ailleurs, un des moments émouvants de ce congrès fut la présentation par les femmes d'un genre plutôt particulier de déclaration de principe produite sous la forme d'une pièce de théâtre. Cette histoire a permis de rappeler les luttes menées par ces battantes: « Nous n'avons jamais



eu d'autre choix que de défoncer les portes de notre exclusion et nous sommes devenues citoyennes à travers nos luttes de libération. Pour pouvoir exister

pleinement, il fallait conquérir tous les terrains et ébranler toute la société. Québécoises debouttes!»

J.R.



Une soirée en coups de cœur

Un véritable tour de force. Surtout, un véritable coup de cœur. Car cela en prenait pour participer à cette belle et folle aventure que celle du spectacle présenté dans le cadre de la soirée de solidarité. Entourés de la comédienne Sylvie Legault et du comédien Joël Legendre, 69 figurantes et figurants ont répété quatre soirs durant, alors que le jour, plusieurs d'entre eux suivaient attentivement les travaux du

congrès. Ces militantes et militants et amis de la CSN, dirigés par le directeur artistique du Théâtre de la Dame de cœur, Richard Blackburn, ont mis toutes leurs énergies et leur âme pour nous livrer sous forme de contes, de clins d'œil, d'allégories, de métaphores et d'ellipses différentes tranches d'histoire de la CSN. Une histoire qui, peu importe les époques et les âges, est faite avant tout d'hommes et de femmes,

portés par des idéaux de justice, d'autonomie, de solidarité et de liberté, ce qu'est venu souligner avec force *La quête* de Jacques Brel, interprétée par Sylvie Legault. Un moment d'intense émotion offert tel un bouquet en hommage à Gérald Larose, dont la quête incessante de ces grands idéaux reste pour la CSN une source d'inspiration.

T.J.



Être jeune, être vieux

Je suis vieux, je suis jeune
je suis jeune et vieux
Tantôt l'un, tantôt l'autre
tantôt l'un et l'autre à la fois

Guy Ferland, journaliste retraité de la CSN, avait rédigé pour l'OR-CSN un magnifique texte de réflexion sur l'âge mur sans le mur de l'âge. Un texte qui fut livré avec sentiment par le grand comédien Gilles Pelletier et que le congrès écouta religieusement.



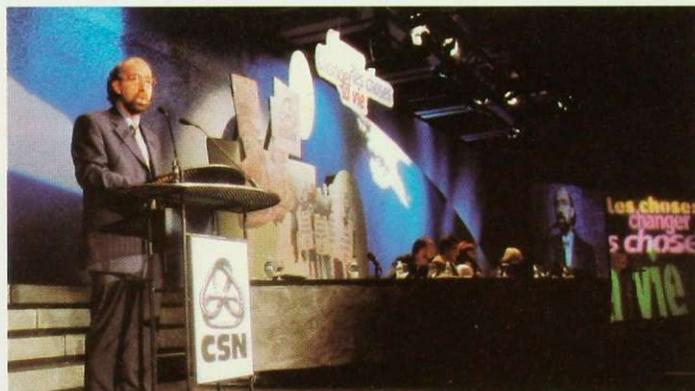
Gilles Pelletier

« ...Cherchons comment connecter ensemble les jeunes et les vieux ordinaires, ceux qui ont leur vie à faire belle, et ceux qui l'ont à terminer en beauté.

...

« Ainsi de la jeunesse à la vieillesse, de la naissance à la mort, nous pourrions cheminer

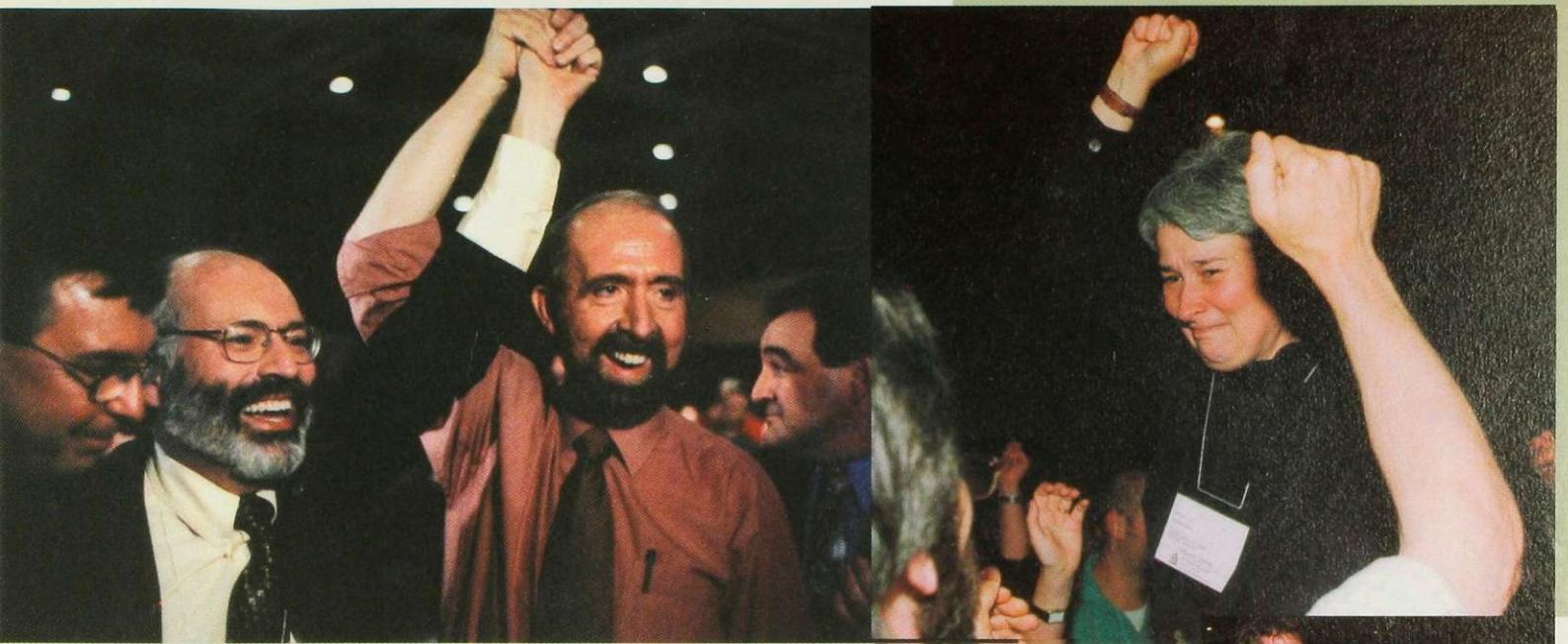
sans rupture, sans cassure, un pied devant pour tirer et un autre derrière pour pousser, comme il se fait quand on marche. Et le véritable âge d'or, celui qui commence dans la force de l'âge, pourrait se poursuivre en douceur jusqu'à son déclin, que seule la mort peut confirmer. »



Une nouvelle Déclaration de principe

C'est avec émotion que les congressistes ont lu et adopté à l'unanimité et sans amendement la nouvelle Déclaration de principe de la CSN. Préparée par le comité d'orientation sous la direction de la secrétaire générale, la déclaration énonce les valeurs et les principes qui soudent, stimulent et inspirent les membres de la CSN et leurs syndicats. Écrite de belle plume — l'auteur, Michel Rioux, a eu droit à une ovation du congrès —, la déclaration vient remplacer celle qu'avait rédigée en 1970 le dernier aumônier de la CSN, l'abbé Jacques Bissonnette. Afin qu'elle puisse inspirer les membres et les syndicats dans leur action et leur vie quotidienne, les congressistes ont souhaité que la déclaration soit diffusée largement.

L.L.



Des élections exemplaires

Le jour des élections, deux belles victoires syndicales, annoncées à quelques heures d'intervalle, avaient déjà galvanisé le congrès. La salle de la plénière était surchauffée, dans tous les sens du terme. La lutte électorale avait été serrée. Les deux candidats à la présidence avaient des appuis partout. Chacun savait, cependant, qu'à la CSN, on est capable de se rallier et qu'au retour du

congrès on travaillerait à ressouder les liens.

« *Je me sens transporté, a déclaré Marc Laviolette en apprenant le résultat. Transporté par le congrès, par les syndicats.* » Des syndicats qui lui avaient donné une confortable avance de 61 pour cent. La veille, il avait fait valoir ses diverses expériences, offert humblement ses services, et les syndiqué-es lui avaient accordé leur confiance.

Le candidat défait, Louis Roy, s'est aussitôt rallié.

Du côté de la troisième vice-présidence, la lutte a été plus serrée. Denise Boucher l'a emporté par cinq voix sur Jacques Létourneau. Très émue, elle a assuré le congrès de son intention de travailler en équipe et de réunir les régions.

L.L.

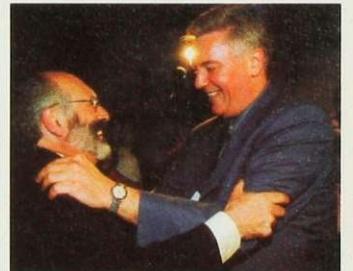
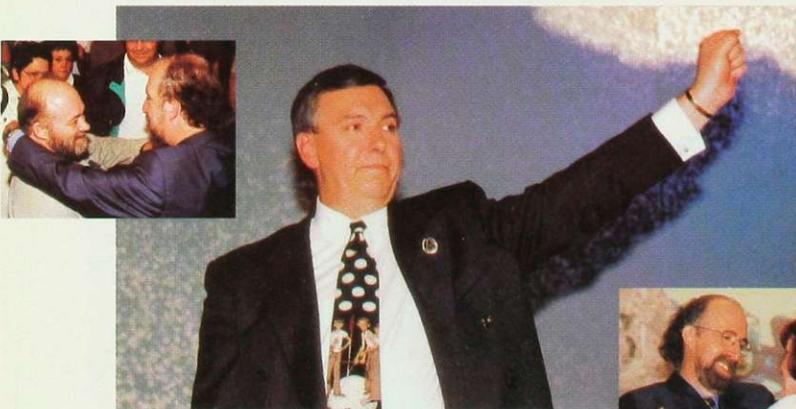


Photo Clément Allard



Salut Gérald !

« *Camarades, même si nos présidents atteignent un niveau de notoriété si élevé dans la société, pour nous, pour les militantes et pour les militants, ils demeurent des personnes près de nous. Gérald, c'est Gérald quand il revient chez nous.*

« *J'ai vu comment cet homme, doué au départ de qualités exceptionnelles a pu devenir, grâce au mouvement, avec l'appui de toutes les composantes de la CSN, ce leader extraordinaire qu'il nous est si difficile de voir partir, même si nous comprenons fort bien les motifs qui l'ont amené à prendre cette décision.*

« (...) *Gérald est un homme de cœur, un homme de courage, une formidable mécanique intellectuelle.* (...)

« *Mon cher Gérald, je ne pense pas que les travailleuses et les travailleurs du Québec, que les membres de la CSN, que la société québécoise tout entière sauront un jour tout ce que tu leur as apporté. Tout ce que tu nous as apporté.*

« *En partant, tu nous laisses un peu orphelins.*

« *Quand on sera dans des difficultés, c'est ton regard farouche qui viendra nous donner la force de continuer, la volonté de ne pas lâcher, le courage de dire les choses telles qu'elles sont, même s'il y a un prix à payer.*

« *Salut Gérald, mon ami, mon frère.*

« *Je t'aime.* »

— Roger Valois, vice-président

Marc Laviolette, nouveau président de la CSN

Un homme d'action habité de convictions

Maroussia Kishka

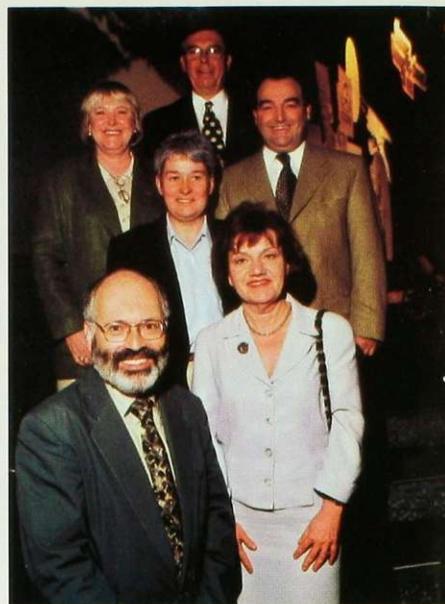
Marc Laviolette arrive à la présidence de la CSN avec, dans ses bagages, 25 ans d'expérience syndicale et la préoccupation de mobiliser les travailleuses et les travailleurs. Il est persuadé qu'en période de croissance économique, les salarié-es peuvent aller chercher de meilleures conditions de travail. « Mais pour se mobiliser, il faut que tout le monde soit convaincu du bien-fondé des revendications », explique cet homme de cinquante ans, qui a acquis la certitude que la mobilisation réfléchie peut changer les choses, et donc la vie, comme le disait le thème du 59^e Congrès de la CSN.

Une autre lutte syndicale à portée sociale

À la fin des années 80, après la chute du mur de Berlin, il est confronté, avec ses compagnons, au déclin de l'industrie militaire dont Expro est l'un des maillons. Il entreprend alors la lutte pour le maintien des emplois et la reconversion de l'usine. Les syndiqués iront chercher une part des droits de gérance pour avoir une prise sur l'organisation de leur travail et trouver de nouveaux débouchés de production. « Ce n'est pas rien d'aller chercher des droits de gérance. La production, c'est la chasse gardée des employeurs », dit-il. Son expérience

dans le secteur privé l'a d'ailleurs aidé quand, à titre de vice-président responsable des politiques sociales, il a travaillé avec des syndicats du réseau de la santé confrontés à des projets de sous-traitance ou de réorganisation des services auxiliaires.

En cette fin de siècle où règnent l'individualisme et l'entrepreneurship, Marc Laviolette souligne que la production des biens et des services demeure une réalité tissée de rapports sociaux, dans lesquels s'inscrivent les luttes syndicales. « Les sociétés qui banalisent cela sont vouées à l'échec, tout comme celles qui, au profit d'un modèle collecti-



Le nouveau comité exécutif de la CSN : Marc Laviolette, président, Claudette Carbonneau, première vice-présidente, Denise Boucher, troisième vice-présidente, Lise Poulin, secrétaire générale, Michel Lessard, trésorier, et Roger Valois, deuxième vice-président.

viste, comme celui de l'Union soviétique, ont ignoré les libertés individuelles », explique-t-il. Le président de la CSN sait qu'au cours des prochains mois, les négociations du secteur public et la réforme du Code du travail vont soulever des enjeux sociaux qui exigent une mobilisation soutenue des syndiqués.

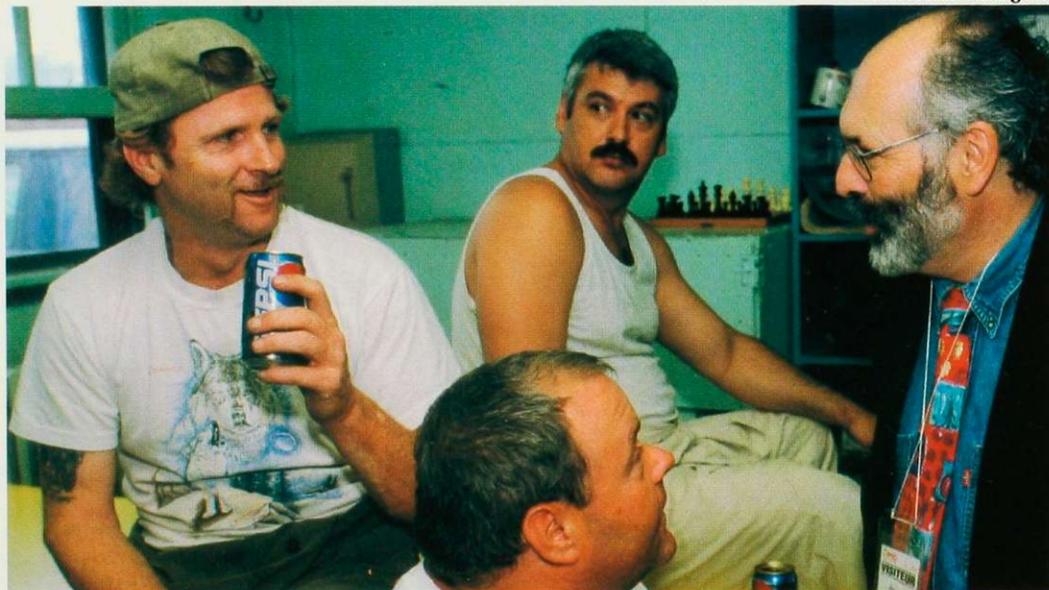
Photos Alain Chagnon



Son premier cheval de bataille a été la lutte pour la santé et la sécurité au travail. « La santé-sécurité, c'est la vie au quotidien. C'est pour ça que j'y tiens encore aujourd'hui. » Le nouveau président a d'ailleurs décidé d'en garder la responsabilité au sein du comité exécutif.

À l'époque où il était organisateur communautaire, en 1975, Marc Laviolette est allé, à la demande du syndicat de STANCHEM, de Beauharnois, enquêter avec un médecin du CLSC sur les symptômes de la contamination au mercure. Les syndiqués voulaient corriger le problème à la source. C'est leur lutte qui a mis au jour les effets dévastateurs de la pollution au mercure dans le fleuve Saint-Laurent. Le syndicat a été extrêmement actif et STANCHEM, devenu PPG-Canada, n'utilise plus de mercure aujourd'hui.

Peu après, devenu opérateur à l'usine Expro de Valleyfield, Marc Laviolette a mené une bataille semblable avec ses compagnons de travail. Expro, qui rejetait 40 tonnes d'acide sulfurique par jour, ne pollue plus maintenant les eaux du fleuve. « Quand on parle de syndicalisme à portée sociale, c'en est un exemple. On faisait alors de gros débats sur l'environnement, mais ce sont les syndicats du privé qui sont allés le plus loin pour changer les choses », affirme-t-il.



Lors de son passage à l'usine d'Expro, ses compagnons de travail lui ont exprimé leur fierté de voir qu'un des leurs, reconnu pour son intégrité et sa combativité, ait été élu à la présidence de la CSN. Une fierté que partagent les gens de sa région.

Gérald Larose, conférencier
aux Journées sociales

Propos syndicaux sur l'espérance

Lucie Laurin

« L'espérance, c'est l'espace entre le projet et le réel qu'on refuse et qu'on veut voir être transformé. On donne des mains à l'espérance quand on regroupe les femmes et les hommes. Seuls, ils ne sont rien. »

C'est ainsi que Gérald Larose, invité aux Journées sociales, a défini l'espérance. Tous les deux ans, les Journées sociales regroupent des militants des milieux populaires, institutionnels et chrétiens. Cette année, elles avaient lieu à Hull du 7 au 9 mai sur le thème : *À nous le politique, donner des mains à l'espérance*. Plus de 450 personnes y assistaient.

Le conférencier, qui était encore président de la CSN, n'a pas semblé le moins du monde dépaycé par le sujet qu'on lui avait proposé, *Espérance et politique*, ni par l'auditoire, composé en grande majorité de chrétiens de gauche. Pas plus, d'ailleurs, que ces derniers, visiblement heureux d'entendre ce que le syndicaliste Gérald Larose avait à dire sur l'espérance.

L'atmosphère était chaleureuse et bon enfant. La scène était décorée d'affiches militantes. L'animateur présenta le président de la CSN en ajoutant, blagueur, qu'il s'y sentirait certainement tout à son aise...

L'espérance est politique...

La CSN était alors en pleins préparatifs de son 59^e Congrès. Et ce n'est certes pas un hasard si Gérald Larose fit plus d'une fois le lien entre l'espérance et la volonté de changer les choses, en définissant les gens qui produisent les changements comme les mains de l'espérance. « Pour moi, la CSN est mon lieu d'espérance, a-t-il expliqué. Par ma formation pas-

sée en théologie, j'avais appris à organiser les idées ; puis par ma formation en travail social, j'avais appris à organiser le réel. À la CSN, j'ai pu concilier les deux. »

L'espérance réside dans le cœur, a précisé le conférencier, ajoutant qu'on donne des mains à l'espérance quand on partage des projets et qu'on crée les conditions concrètes pour transformer le quotidien.

Au terme d'un discours qui était un appel à la solidarité active, Gérald Larose lança une phrase qui n'avait rien d'éthéré : « L'espérance, c'est LE politique ; c'est ce qui sert de tuteur à la foi et à la charité. »

Le message fut bien reçu.



Gérald Larose, Lucille Plourde et Lucie Fréchette, du comité organisateur des Journées sociales, et M^{gr} Roger Ébacher, archevêque de Hull, lors de la conférence de presse annonçant la tenue des Journées sociales, le 23 mars 1999.

Déclaration de Hull (extraits)

« Plusieurs personnes des milieux populaires, institutionnels et chrétiens ont réaffirmé ici, à Hull, qu'elles ne veulent pas être des spectateurs des décisions qui les concernent. Ces personnes veulent devenir des acteurs, alors que tout un système veut les réduire au rôle tellement plus inoffensif de clients.

« Quand ces personnes découvrent qu'elles ont un pouvoir, qui est celui de prendre la parole pour intervenir, pour mettre sur pied des projets, pour dénoncer, pour faire avancer les choses avec d'autres, pour aller chercher des alliés dans le milieu et en dehors, pour négocier des changements, alors s'installe l'espérance.

« Nous croyons que tous nos efforts s'inscrivent dans un parcours vers le politique, un parcours qui n'est cependant jamais achevé.

« Non seulement le temps de la domination est-il dépassé, mais c'est l'idée même de domination que nous devons travailler à faire disparaître. C'est notre conviction, fondée sur notre révolte devant le spectacle permanent de l'injustice. »



Le conférencier Gérald Larose était en pays de connaissance...

Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette C'est la fin d'une grève de sept mois

Michel Crête

Les 60 employées de la Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette, près de Québec, ont accepté à 65 pour cent, le 17 mai, leur nouveau projet de convention collective, mettant ainsi fin à une grève qui durait depuis sept mois.

Dans le cadre d'un contrat de quatre ans, les travailleuses de la caisse enregistrent différents avantages salariaux se chiffrant entre 13 et 16 pour cent. Selon qu'elles se situent au haut ou au bas de l'échelle salariale, elles toucheront des augmentations de salaire de 5 ou de 9 pour cent. Chacune des salariées recevra également un montant forfaitaire de 1500 \$.

L'employeur bonifie de 5 pour cent sa participation au régime d'assurance collective : sa contribution passe ainsi à 80 pour cent.

Les cours de formation seront remboursés à 50 pour cent, en temps ou en argent. Par exemple, une personne qui suit un cours universitaire d'une durée de 45 heures en planification financière récupérera 22 heures et demie. La clause est rétroactive au premier janvier 1998.

Reculs patronaux

L'employeur a aussi renoncé à deux de ses demandes. La première aurait forcé les employées à temps complet à travailler le samedi. La seconde



Photo Alain Chagnon

aurait permis qu'un démarcheur de produits (prêt hypothécaire) soit exclu de l'unité syndicale.

Le nouveau contrat de travail se terminera le 31 décembre 2001.

Transport Besner à Saint-Nicolas Une première convention CSN, et quelle convention !

Michel Crête

En octobre 1997, les 250 camionneurs de Transport Besner de Saint-Nicolas avaient préféré la CSN aux Teamsters. Les 13 et 15 mai, ces routiers adoptaient leur première convention CSN. Du substantiel !

Leur contrat prévoit une augmentation de la masse salariale de 17 pour cent, un montant forfaitaire de 1000 \$, des avantages salariaux en territoire américain, la création d'un régime de retraite et l'amélioration de la vie familiale.

À la signature de la convention, les camionneurs de Besner ont encaissé une augmentation de 12 pour cent, les faisant passer de 0,27 \$ à 0,30 \$ pour chaque mille « roulé ». À la fin du contrat, ils toucheront 0,31 \$ par mille. L'employeur verse également à chacun des salariés un demi-cent par mille

en vue de constituer un régime de retraite (REER). Aux États-Unis, ils toucheront 0,03 \$ de plus par mille qu'au Canada.

Pour le transport effectué pour Postes Canada, un client de leur employeur, ils recevront, dès la troisième année de l'entente, la même allocation que pour les autres livraisons.

Pour les attentes « en ville », les routiers recevront une augmentation de 1,25 \$ l'heure, faisant passer leur salaire à

11,25 \$ l'heure. Lors des courses « en ville », il toucheront 12 \$ l'heure.

Vie familiale

Besner ne pourra plus obliger les routiers à conduire plus de 5 jours, plus de 45 heures ou plus de 2200 milles par semaine, comme c'était la coutume. C'est le camionneur lui-même qui décidera s'il continue ou s'il arrête. De quoi améliorer sa vie familiale.



École secondaire Saint-Sacrement de Terrebonne

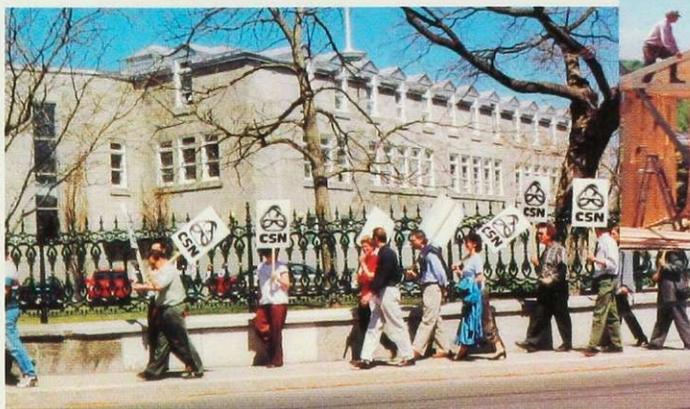
La moitié des jours de lock-out remboursés par l'employeur !

Gilles Bégin

Après avoir fait remarquer les voitures d'enseignants affichant des pancartes CSN dans leur pare-brise, l'employeur pensait casser le syndicat en décrétant un lock-out à l'improviste parce que les employé-es « osaient » porter des jeans dans cette école privée.

Après deux semaines d'un lock-out prenant l'allure d'un conflit de reconnaissance syndicale, les enseignants sont rentrés la tête haute en ayant fait comprendre à la direction du collège que le règne de la terreur avait pris fin. Le syndicat a atteint la majorité de ses objectifs de négociation : l'information sur les décisions de gestion de la main-d'œuvre, la

Les enseignantes et les enseignants de l'École Saint-Sacrement de Terrebonne ont accepté à 92 pour cent, le 21 mai dernier, la nouvelle convention collective et le protocole de retour au travail qui mettent fin à 13 jours de lock-out... avec, en prime, la moitié des journées de lock-out remboursées !



Beaucoup de membres de syndicats de la FNEEQ sont venus apporter leur soutien à leurs camarades de Terrebonne sur les lignes de piquetage.

bonification du congé de maternité, l'augmentation de la part des assurances collectives défrayée par l'employeur, une

plus grande protection vis-à-vis des mesures disciplinaires et, gain symbolique et historique, des libérations syndicales

La solidarité s'exprime de différentes façons. Ici, des membres du syndicat aident leur président à terminer sa grange parce que celui-ci, accaparé par le conflit, ne peut la terminer seul à temps pour son emménagement.



payées par l'employeur. Les bonifications à impact financier sont rétroactives au début de l'année scolaire.

Pour accélérer la réforme du Code du travail

300 camionneurs devant l'Assemblée nationale

Henri Goulet

« Si la ministre du Travail, Diane Lemieux, fait la sourde oreille à nos klaxons, d'autres moyens de pression encore plus imposants se reproduiront à très brève échéance », a claironné John David Duncan, porte-parole du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN), devant la centaine de mastodontes rassemblés à Québec le samedi 29 mai.

Le défilé visait à exiger l'application immédiate des recommandations du rapport Bernier déposé le 13 avril dernier, qui propose explicitement le droit à la syndicalisation pour les camionneurs-propriétaires. Le vice-président de la CSN, Roger Valois, a d'ailleurs vivement pris à partie le ministre du Transport, Guy Chevrette, qui semble louvoyer et tergiverser sur l'application des recommandations de ce comité.

Neuf convois différents, venus des quatre coins du Québec, ont participé à la manifestation. Plus de 300 camions

étaient attendus. Une centaine seulement se sont présentés : « Nos membres subissent des menaces de la part des patrons, a tenu à préciser John Duncan. Plusieurs de nos gars n'ont pas participé aujourd'hui parce que les boss leur ont dit que s'ils se présentaient à Québec, ils ne travailleraient pas lundi matin. C'est comme ça, dans le transport routier. La liberté d'expression n'existe pas, et encore moins le droit à la syndicalisation. » Les 2400 membres du SNTR-CSN entendent bien récidiver si le gouvernement n'obtempère pas à leurs exigences.

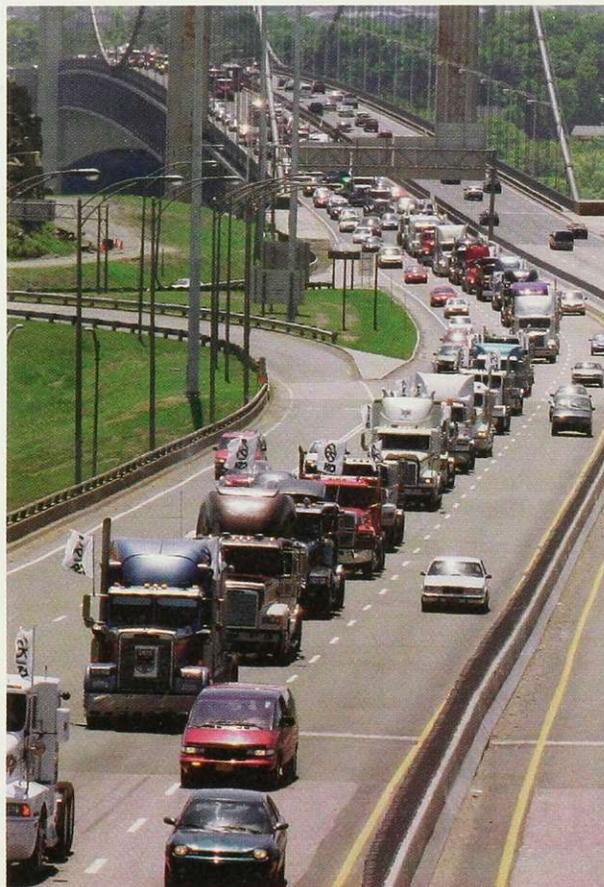


Photo Didier Debusschère

Il faut revoir nos façons de faire

Jean-Pierre Larche

On voit, depuis les années 70, les pays les plus démunis de la planète s'appauvrir de plus en plus et ce, malgré un accroissement constant des différentes aides au développement. Le cas de la Mauritanie, pays immense de l'extrême-ouest du Sahara, en est un bon exemple. Aurions-nous fait fausse route ?

« Ici, il y avait une piscine et là, c'était le cinéma », confie un général français à la retraite qui était de service à Atar, fief militaire du Sahara occidental, au moment de l'indépendance en 1960.

Sans faire l'apologie du colonialisme français, qui n'a construit des routes, il est vrai, que pour permettre le passage de ses chars, force est d'avouer que le niveau de vie en Mauritanie s'est dramatiquement replié, alors que nos économies occidentales vivaient le plus grand boom de l'Histoire. Un recul palpable, alors que les organisations non gouvernementales comptent, à elles seules, pour la moitié des inscriptions dans les « pages bleues » du bottin téléphonique de la capitale, Nouakchott. Certains coopérants pointent du doigt l'esprit colonisateur de leurs collègues.

Nuire en voulant aider

On peut difficilement, en effet, inculquer à un peuple aux traditions nomades la pensée à long terme. Il existe un écart culturel énorme, que plusieurs coopérants semblent ignorer. Des milliers de dollars ont été investis par le passé dans des projets, principalement agricoles, qui ont été abandonnés dès le départ des ONG.

L'exemple le plus percutant reste celui d'une organisation française qui, voulant former des « médecins de brousse » à des méthodes de soin occidentales, s'est aperçue que son action risquait de mettre en péril le savoir traditionnel et de rendre les gens qu'elle voulait aider dépendants de médicaments dont ils avaient su se passer jusqu'alors.

Les bavures de ce genre pleuvent, alors que l'aide internationale nuit parfois aux initiatives locales (voir encadré). Restent les investissements privés et de pays politiquement près de la Mauritanie. Si les premiers se font lourdement sentir par leur absence, faute de stabilité politique et économique — on ne les sentirait prêts, en fait, qu'à investir dans des sociétés d'État

éventuellement ouvertes au capital étranger —, les seconds posent des gestes, on s'en doute, purement politiques.

Privilégier une approche constructive

Pour aider véritablement les deux millions de Mauritaniens à atteindre un niveau de vie plus décent, il faudrait probablement revoir notre façon de traiter avec ces pays pauvres. L'industrie touristique, développée depuis 1995 seulement, est le parfait exemple du développement durable à la mauritanienne. Bien géré en termes de redistribution des richesses, bien entendu, le tourisme deviendra fort probablement, dans quelques années, la plaque tournante du développement humain dans le pays en attirant des entrées en devises

non négligeables et surtout, en favorisant le retour des nomades vers le désert chéri, pour tenir des auberges, guider les caravanes, vendre de l'artisanat, etc. Une nouvelle raison de vivre pour ces gens qui croupissaient dans les bidonvilles de la capitale, et dont le niveau de vie se voit, fort heureusement, sensiblement relevé.

Redynamisée, cette société culturellement très riche peut reprendre enfin son développement en main. À preuve, ces aubergistes improvisés qui, forts de leurs nouveaux contacts, reprennent des projets de distribution de médicaments et d'installations sanitaires. Ces « locaux », comme on les nomme dans le milieu, sont davantage à même d'identifier les vrais besoins et surtout de susciter une participation durable de la population rurale.

Tant que l'État, via sa Société mauritanienne de services et de tourisme, gardera la main sur ce nouveau Klondike, et que les agences de voyages européennes programmant la Mauritanie favoriseront ces objectifs de développement en faisant affaire avec les locaux uniquement, le pays tout entier bénéficiera de ces initiatives.

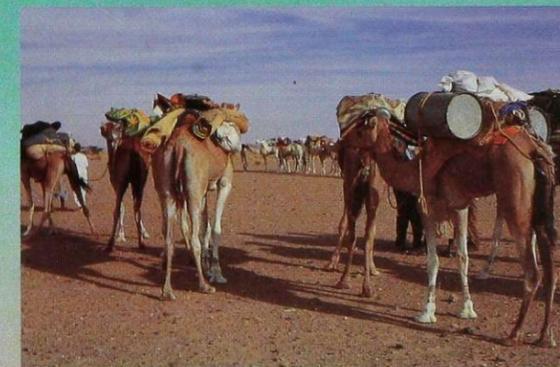
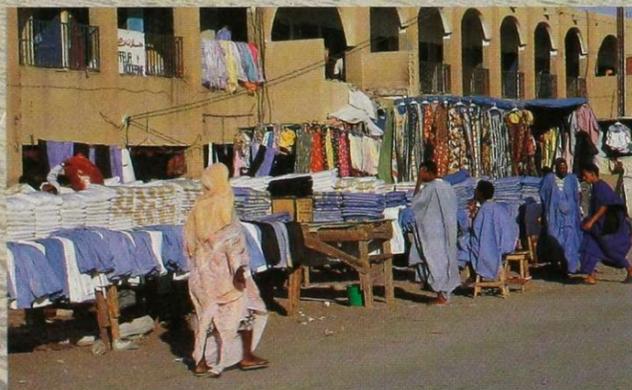


Photo Jean-Pierre Larche

Leurs ancêtres étaient riches grâce à ces caravanes de sel, d'or et d'esclaves que les Européens s'arrachaient. Les Maures aujourd'hui reprennent les rênes de ces caravanes... de touristes, cette fois.

Échange équitable

On ne peut pas parler d'aide, mais plutôt d'échange équitable entre ces gens d'une culture différente et les touristes, bien heureux de découvrir ces terres de prédilection, jusqu'alors fermées au tourisme. On ne parle pas de dépendance, mais d'interdépendance ; c'est là une voie à exploiter pour l'avenir et pour d'autres pays sous-développés.

Il se pourrait bien qu'un jour, les impératifs commerciaux prennent le dessus ; c'est ce qui est arrivé dans bon nombre de pays où les sites balnéaires n'appartiennent plus qu'à une poignée de nantis. La Mauritanie est cependant protégée, pour le moment, par une législation prohibant la propriété étrangère. En fait, cette possibilité qu'a la Mauritanie de développer tout autant d'autres secteurs fait contraste avec l'idéologie mondialisante et celle de l'aide unilatérale. Le pays a besoin de billets, c'est vrai, mais pas de se faire dicter sa conduite. Nous devons, en tant que citoyens d'un pays riche, exiger qu'à l'avenir nos relations avec ces pays soient plus équitables... Ils ont, eux aussi, beaucoup à nous donner.

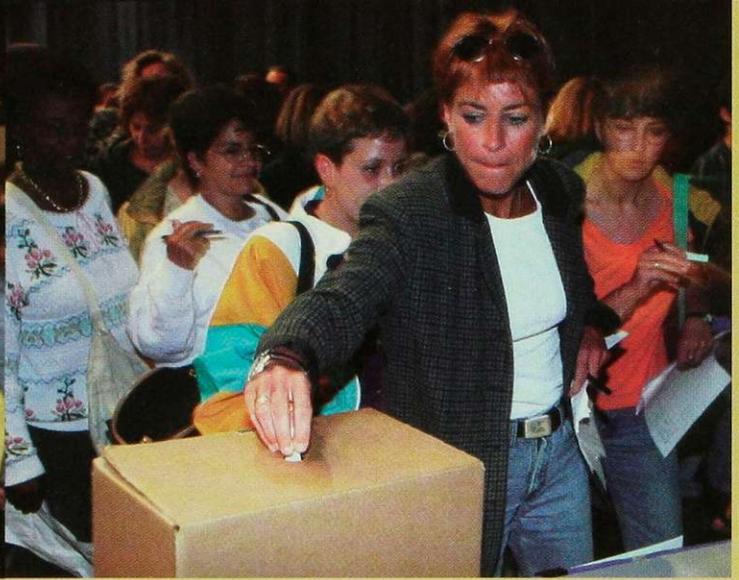
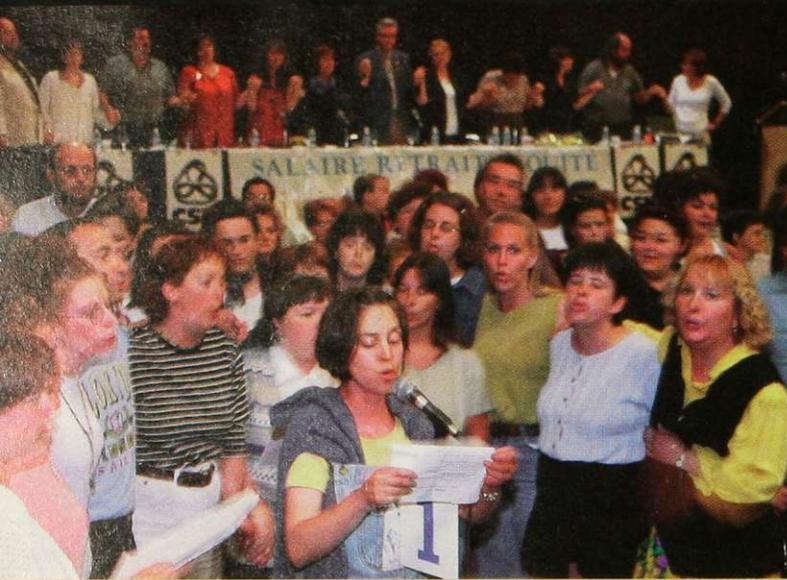


Comme dans plusieurs pays d'Afrique, on retrouve, dans les boutiques de Mauritanie, les denrées de base (riz, farine, huile), offertes par l'aide internationale, vendues au même prix que les productions locales.

Les cultivateurs, souvent des Négro-africains du sud du pays, n'arrivent évidemment pas à vivre de leur production, alors que les commerçants s'en mettent plein les poches en vendant des sacs de riz sur lesquels il est pourtant bien inscrit que la vente en est interdite.

Certains prétendent que ces denrées sont vendues aux commerçants par les militaires ; d'autres, que ces marchands vont les cueillir eux-mêmes auprès de leurs frères maures du Sahara Occidental, une province marocaine déchirée par la guerre et dépendant totalement de l'aide internationale.

Ainsi s'illustre en partie le dilemme auquel sont confrontés les organismes humanitaires : l'obligation morale de donner versus l'entretien, voire l'institutionnalisation, du statu quo.



Photos Clément Allard

Travailleuses en garderie

Une assemblée historique adopte une entente historique

Henri Goulet

L'entente de principe intervenue le 20 mai entre le groupe de travail tripartite et le ministère de la Famille et de l'Enfance a été entérinée le 22 mai au Centre des congrès de Québec. Une assemblée extraordinaire — historique — de près de 1000 travailleuses en garderie syndiquées de la FSSS-CSN a adopté, à une écrasante majorité de 94 pour cent, la première véritable entente salariale nationale dans l'histoire des garderies au Québec.

Environ 975 travailleuses se sont prévaluées de leur droit de vote. L'entente est majeure parce que, contrairement à celle obtenue en 1994, les crédits votés sont dédiés exclusivement aux salaires. Par contre, c'est l'application d'une échelle unique et uniforme pour toutes les régions du Québec qui retient davantage l'attention de Line Kelly, coordonnatrice du comité de négociation : « Je tiens à saluer la grande détermination des travailleuses, qui nous a permis d'obtenir non seulement la reconnaissance salariale, mais surtout la reconnaissance sociale de notre profession. Il s'agit d'une victoire collective de toutes les travailleuses syndiquées de la CSN. »

Le syndicalisme dans les garderies remonte au début des années 1980. Son histoire est jalonnée de luttes importantes que n'ont pas manqué de saluer les porte-parole du

comité de négociation lors de la rencontre à Québec. La pertinence du slogan « Ça fait 20 ans qu'on attend, c'est le temps ! » se lisait dans les larmes de bonheur des premières militantes syndicales venues se prononcer sur une entente qui leur assure une amélioration tangible de leurs conditions de travail pour les quatre prochaines années. « La mobilisation a été exemplaire à cause d'une belle complicité entre toutes les composantes de la centrale,



Jeff Begley, vice-président du secteur privé à la FSSS-CSN, souligne Jeff Begley, vice-président du secteur privé à la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN). La CSN est capable de grandes choses ! L'entente représente une rupture, un point de non retour. Avec l'adoption



Lyne Kelly, coordonnatrice du comité de négociation, Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, et Louis Roy, président de la FSSS-CSN.

d'une échelle salariale unique et uniforme pour toutes les travailleuses, il ne sera plus jamais possible de revenir en arrière. »

Un progrès social

Visiblement heureuse de cette décision, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, qui, la première, a cru à la syndicalisation des travailleuses en garderie, les a félicitées pour leur courage, leur ténacité et leur indéfectible solidarité. « Cette entente représente un progrès social pour toute la population. On vient de reconnaître le travail exceptionnel que font les travailleuses en garde-

rie, assurant par le fait même le maintien de la qualité des services dans tous les centres de la petite enfance. »

L'entente accorde aux travailleuses une augmentation de salaire globale de 35,1 pour cent sur une période de quatre ans, dont une hausse salariale de 12 pour cent pour la première année. Enfin, l'entente de principe stipule que les deux sous-comités portant sur le régime de retraite et sur l'équité salariale poursuivront leurs travaux et déposeront leurs recommandations à l'automne.



Photos Alain Chagnon

Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie C'est la fin d'un âpre conflit

Gilles Bégin et Michel Crête

Après plus de seize mois d'un âpre conflit, les employé-es de la résidence d'Outremont des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont repris le travail, le 8 juin.

Le 26 mai, ils se sont prononcés à 92 pour cent en faveur d'une nouvelle convention collective et à 72 pour cent en faveur d'un protocole de retour au travail jugés satisfaisants. Fait exceptionnel pour le secteur privé, l'accord prévoit une garantie d'emplois de 111 postes. L'entente est assortie d'augmentations de salaire de 13 pour cent, de la bonification des retraites et d'indemnités de départ pour les personnes qui ne désirent plus travailler pour la communauté religieuse.

C'est sans grand enthousiasme que les travailleuses et les travailleurs ont voté pour cette entente obtenue à l'arraché après trois semaines de négociations intensives. Durant la présentation de l'accord, le 26 mai — un exercice qui a duré près de neuf heures —, la méfiance vis-à-vis de la communauté, voire parfois la rancœur, étaient palpables au Centre Saint-Pierre, à Montréal, où étaient réunis les syndiqué-es.

Lock-out durant la crise du verglas

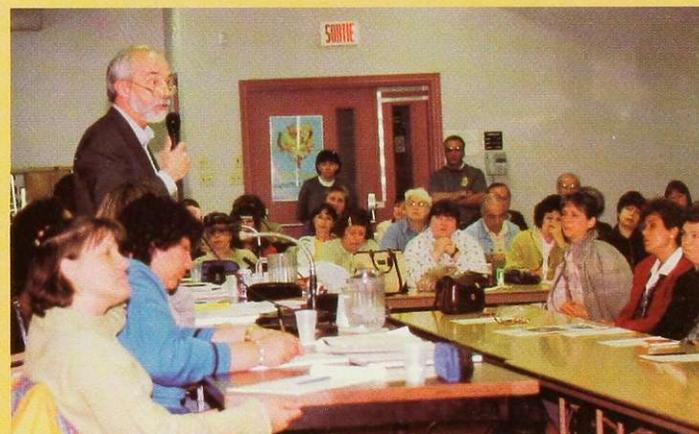
Le 15 janvier 1998, en pleine crise du verglas, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de

Marie décrétaient un lock-out contre les 180 employé-es de la maison-mère d'Outremont. L'objectif? Les obliger à accepter un contrat qui mettrait en péril leurs emplois dont, pourtant, 66 pour cent étaient déjà précaires. Les religieuses voulaient recourir librement au personnel non-syndiqué et à la sous-traitance. Deux mois après le début du conflit, la congrégation a annoncé le congédiement de 100 personnes. Durant le lock-out, le travail a été fait par des scabs. Le syndicat a déposé 6000 poursuites contre les sœurs en vertu de la loi antiscabs en vigueur au Québec. Ces longs mois ont

été ponctués de rendez-vous manqués, l'employeur ayant souvent omis de se présenter aux séances de médiation.

En mai 1999, la CSN et la communauté ont convenu de « donner une chance » aux négociations en faisant appel à de nouveaux porte-parole. Ancien président de la Fédération de la

santé et des services sociaux de la CSN, Yves Lessard s'est vu confier la tâche d'œuvrer au règlement, en compagnie de deux militantes du syndicat. Commentant l'accord, ce dernier a déclaré : « Nous avons travaillé dans une perspective de gagnant-gagnant. C'est une victoire des deux parties. »



Faits saillants :

- La convention collective a une durée de sept ans.
- Elle accorde des augmentations de salaire de neuf pour cent d'ici avril 2001 (dont cinq pour cent rétroactif et dû lors du retour au travail). Entre avril 2002 et avril 2004, elle prévoit des augmentations de deux pour cent pour chacune des deux années de prolongation de la convention ou l'indexation, si celle-ci est supérieure à 2 pour cent. Avant le conflit, le salaire horaire était de 13 \$.
- L'entente garantit 111 postes : 52 à temps plein et 59 à temps partiel.
- Les indemnités de départ sont de deux semaines de salaire par année de service.
- L'accord dispose des griefs déposés avant le conflit, soit au-delà de 150.
- Les deux parties renoncent aux procédures juridiques qu'elles avaient entreprises de part et d'autre.

*On peut,
pour des raisons humanitaires,
appuyer les frappes aériennes
de l'OTAN au Kosovo.
Et on peut, également pour des raisons
humanitaires, s'y opposer.
Nouvelles CSN vous propose
les points de vue différents
de deux hommes progressistes.*



Photo CANAPRESS

La barbarie ne sauvera pas la démocratie

*Pierre de Bellefeuille**

Bien sûr, Milosevic fait problème. Problème très grave. L'épuration ethnique au Kosovo, accompagnée de violences inqualifiables, est intolérable. Pourtant, les grandes puissances la toléreraient depuis dix ans. Cette année, elles ont décidé d'intervenir, mais en choisissant le plus mauvais moyen qu'on puisse imaginer.

Les frappes aériennes n'ont ni délogé Milosevic ni stoppé le massacre des Kosovars, bien au contraire. Les croisades et autres guerres saintes ne sont que de funestes illusions. Elles ravivent les vieilles querelles et fragilisent la paix qu'on prétend rétablir.

Certains disent : il n'y avait pas d'autre moyen. La vérité, c'est que le Pentagone n'envisageait pas d'autre moyen. Généraux et stratèges, enivrés par le *blitzkrieg* du Golfe persique, ne jurent que par les frappes aériennes.

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, les grandes puissances ont mis sur pied les Nations Unies, qui suscitaient l'espoir d'une paix durable. Mais aujourd'hui, les États-Unis, qui revendiquent de plus en plus ouvertement le rôle de maîtres du monde, renient leur parole en refusant de faire confiance aux Nations Unies.

Mais il ne suffit pas de blâmer les Américains. Les Européens, qui prétendent créer une Europe nouvelle et forte, se sont révélés totalement impuissants. Quant au clown qui hante le 24, rue Sussex à Ottawa, il nous a embarqués, nous Canadiens de cœur ou simplement de fait, dans cette guerre absurde qui se situe aux antipodes du respect des droits de la personne.



Pierre de Bellefeuille

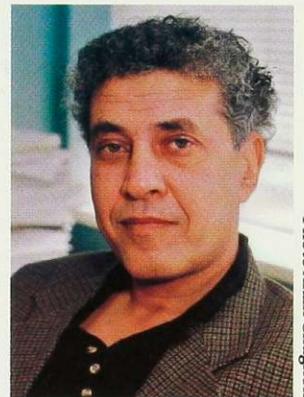
Entre le guerrier sans honneur et le crétinisme de la pensée inique : le supplice des Kosovars

*Qussai Samak**

Le principe d'intervenir, avec ou sans l'ONU, contre la Serbie est conforme à un devoir substantiel. Outre sa moralité, la Convention de l'ONU contre le génocide l'exige. Que les forts de ce monde n'aient rien fait devant d'autres crimes n'enlève rien à ce devoir. Que l'action soit motivée par l'origine européenne des victimes n'en diminue en rien la pertinence. Une culture politique rétrograde et ethnocidaire est en selle à Belgrade. Retenant du « brun » l'appel bestial au sang et du « rouge » le mensonge, elle n'est que « voyoucratie », dont la mise au pas est requise pour toute paix dans les Balkans. Ici, je ne peux que référer aux rapports d'Amnistie Internationale, de Human Rights Watch, de la FIDH et de bien d'autres à ce sujet depuis 1989.

Ce que fait l'OTAN n'est, par contre, que vandalisme. L'Allemand H. M. Enzensberger l'a bien vu : l'idée étrange de faire la guerre sans déployer de morts ne peut germer que dans des sociétés riches où l'honneur du guerrier cède à la sécurité lâche du maraudeur hi-tech. Entre le refus de « mourir pour des idées » (Brassens) et le refus d'exposer au feu des soldats sur-armés en mission juste, il y a un abîme que les repus de l'OTAN ont franchi avec une légèreté sidérante. Songeons aux affres évitées si on avait déployé une force crédible au Kosovo en 1998.

La crise expose aussi la faillite d'une certaine « gauche » désormais sénile. À ces camarades alliés objectifs du CRIME, qui jurent que la Serbie est ciblée car elle tient tête au néolibéralisme, ou que l'ethnocide en cours n'est que le résultat des bombes, je dis : vive le crétinisme de la pensée inique ! Adieu, et que le sang versé au Kosovo vous juge !



Qussai Samak

Photo Alain Chagnon

* Pierre de Bellefeuille est journaliste et ancien député à Québec

*Qussai Samak, ingénieur, est conseiller au Service des relations du travail de la CSN



Photos Clément Allard

Secteur public

12 000 manifestants dans la rue : C'est le temps d'agir !

Louis-Serge Houle

Le 8 mai dernier, ils étaient 12 000 membres du secteur public de la CSN à manifester devant l'Assemblée nationale, à Québec, pour dire au gouvernement qu'il est temps d'agir pour relever les conditions de travail et les salaires de celles et de ceux qui assurent les services à la population dans la santé et les services sociaux, l'éducation et les organismes gouvernementaux.

Presque un an jour pour jour après le dépôt des demandes syndicales au gouvernement du Québec et aux associations patronales dans ces secteurs, les travailleuses et les travailleurs ont voulu leur rappeler que leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat se sont considérablement détériorés au cours des dernières années, en raison des réformes et des politiques d'austérité qui les ont frappés pour permettre à l'État québécois d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Depuis 1991, les salarié-es du secteur public ont vu leur pouvoir d'achat fondre de 7,1 pour cent et des milliers d'emplois disparaître. Plus de la

moitié d'entre eux ne travaillent pas à temps complet et tous ont vu leur fardeau de tâche s'alourdir.

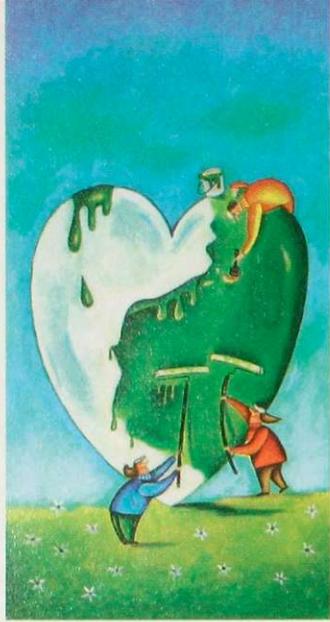
On veut négocier !

Sur le thème *Notre travail ça compte!*, les manifestants, qui provenaient de partout au Québec, ont brandi des pancartes témoignant aussi de leur mécontentement devant l'absence de progrès réalisé jusqu'alors aux différentes tables de négociation. Au cours des prochaines semaines, les syn-

diqué-es mettront de l'avant d'autres moyens de pression pour en arriver à la signature d'une convention collective qui réponde à leur objectif d'améliorer les conditions générales de travail, ce qui n'a pas été fait depuis la négociation de 1989.

Au niveau salarial, la CSN et les autres organisations syndicales du Front commun réclament des hausses de 3,5 pour cent le 1^{er} juillet 1998 et de 4 pour cent pour les deux autres années de la convention.





Santé et sécurité au travail

On veut du temps pour agir, du temps pour la prévention

Robert Boucher

C'est le thème qu'a choisi le comité confédéral de santé et de sécurité pour partir en campagne. Il veut forcer le gouvernement à appliquer à tous les secteurs l'ensemble de la réglementation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, dont celle touchant le comité de santé et de sécurité et le représentant à la prévention.

Dans ce but, un dépliant a été distribué au congrès, ainsi qu'une pétition que le comité souhaitait voir signer par toutes les personnes présentes. Les délégués étaient invités à apporter des copies pour les faire signer par leurs membres. Cette pétition sera remise aux députés dans les différentes régions du Québec. Dès l'automne, d'autres outils devraient parvenir aux syndicats pour les aider à sensibiliser et mobiliser leurs membres.

La bataille est déjà commencée

La CSN et la FSSS-CSN ont déposé à la Cour supérieure, le 7 mai, une requête en jugement déclaratoire lui demandant de forcer le gouvernement à appliquer toute la réglementation de la LSST au secteur de la santé et des services sociaux, un secteur où les membres représentés par la centrale sont des femmes dans une proportion de 77,5 pour cent. Le taux d'accidents et de maladies y est plus élevé que la moyenne provinciale et au moins aussi élevé que dans les secteurs déclarés prioritaires. Or, il s'est avéré que là où la réglementation s'appliquait et où des comités de santé et de sécurité existaient depuis plusieurs années, on pouvait constater une diminution notable du nombre de lésions professionnelles. Le fait que le personnel de la santé et des services sociaux soit exclu de cette protection constitue, selon la CSN, de la discrimination systémique à l'égard des



Edward Kravitz, conseiller syndical au Service juridique, Louise Magny, secrétaire générale de la FSSS-CSN, Marc Laviolette, troisième vice-président de la CSN et Claudette Carbonneau, première vice-présidente, lors de la conférence de presse du 7 mai.



Patrick Pichette, président, Gaston Breton, directeur syndical-région de Lévis et Yves Vachon, agent de promotion en santé-sécurité du travail.

femmes. Rappelons que les secteurs couverts depuis 1983 sont composés d'hommes à 85 pour cent, tandis que les femmes comptent pour 85 pour cent de l'ensemble des secteurs non couverts.

Un cas flagrant

Les travailleurs des entreprises de l'environnement sont, eux aussi, en campagne pour que leur secteur soit assujéti à la LSST. En plus d'une absence de réglementation dans les procédés d'opération, la concurrence effrénée dans ce secteur

ajoute à la dangerosité du travail. En effet, l'absence totale de formation des nouveaux salariés pour diminuer les coûts et soumissionner à la baisse favorise les accidents du travail et les accidents écologiques importants. Pas moins de six morts en l'espace d'un an et un nombre inconnu d'estropiés pour la vie sur un total de 1300 travailleurs ! Actuellement, n'importe qui peut être embauché et devenir, du jour au lendemain, spécialiste de l'environnement.

Selon Patrick Pichette, président du Syndicat des travailleurs de Sani-Mobile Environnement (CSN), il est inadmissible que ce secteur ne fasse pas encore partie des groupes prioritaires. Selon lui, ça obligerait tous les employeurs à mettre en place un programme de prévention et à donner de la formation, à tenir des réunions du comité de santé-sécurité et à libérer un représentant à la prévention. Ainsi, toutes les compagnies seraient sur le même pied.

Destination CSN

L'été 1999 sera marqué par les négociations dans une trentaine d'hôtels syndiqués à la Fédération du commerce de la CSN. Si vous voyagez au Québec, comme la grande majorité des Québécoises et des Québécois, ne manquez pas de saluer nos camarades syndiqués qui œuvrent dans le secteur du tourisme, que ce soit dans les hôtels, les bases de plein air, les terrains de golf, à Terre des Hommes, au Stade olympique ou dans les agences touristiques.

Région du Lac-Saint-Jean
Hôtel de La Grotte (418) 348-6344
Château Roberval (418) 275-7511
Hôtel des Gouverneurs de Chicoutimi (418) 549-6244

Région de la Côte-Nord
Motel Journey's End Sept-Iles (418) 968-6005
Motel Le Voyageur (418) 962-2228

Région du Bas-Saint-Laurent
Hôtel des Gouverneurs de Rimouski (819) 723-4422

Région des Laurentides
Station Mont-Tremblant 1-800-461-8711
Mont-Habitant (450) 227-2637

Région de Québec
Hilton Québec (418) 647-2411
Hôtel des Gouverneurs Sainte-Foy (418) 651-3030
Hôtel Inn Sainte-Foy (418) 653-4901
Hôtel Ramada Québec Centre-ville (418) 647-2611

Région de l'Outaouais
Hôtel Plaza de la Chaudière (819) 778-3880
Mont-Sainte-Marie (819) 467-5200
Château Cartier (819) 777-1088

Région Cœur du Québec
Motel Colibri (819) 758-0533

Région de Lanaudière
Station touristique Val Saint-Côme (450) 883-0701

Région de Sherbrooke
Hôtel des Gouverneurs de Sherbrooke (819) 565-0464
Base de plein air Jouvence (450) 532-3134
Hôtel Delta de Sherbrooke (819) 822-1989

Région de la Montérégie
Le Motel Castel de l'Estrée (450) 378-9071
Auberge de la Rive (450) 742-5691
Hôtel des Gouverneurs de l'Île Charron (450) 651-6510

Région de Montréal

Hôtel Le Wyndham (anciennement le Méridien) (514) 285-1450	M.A.H.I. (450) 631-2411	Holiday Inn Côte-de-Liesse (514) 739-3391
Hôtel Le Reine Elizabeth (514) 861-3511	Hôtel Maritime (514) 932-1411	Hôtel Le Président de Laval (450) 682-2225
Radisson Gouverneurs de Montréal (514) 875-8822	Sheraton Centre (514) 878-2000	Quality Suites Pointe-Claire (514) 426-5060
Bonaventure (514) 878-2332	Days Inn (Centre-ville) (514) 938-4611	Hôtel Ruby Foo's (514) 731-7701
Hôtel Omni de Montréal (514) 284-1110	Ritz Carlton (514) 842-4212	Château Royal Hôtel Suites (514) 848-0999
Holiday Inn Métro Centre (514) 842-8581	Auberge Wandlyn (514) 256-1613	Hôtel Lord Berri (514) 845-9236
Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis (514) 842-4881	Hôtel Montréal Crescent (514) 938-9797	Quality Hôtel (514) 849-1413
Hôtel Holiday Inn Midtown (514) 842-6111	Nouvel Hôtel (514) 931-8841	Comfort Inn Pointe-Claire (514) 697-6210
Hôtel du Parc (514) 288-6666	Courtyard Marriott Montréal (514) 844-8851	

Manoir du Lac Delage (418) 848-2555
Mont Grand-Fonds (418) 665-0095
Château Mont Sainte-Anne (418) 827-5211
Massif Petite Rivière Saint-François (418) 632-5876

Auberge Estrimont (819) 843-1616
Auberge Élite (819) 563-4755
Motel La Réserve (819) 566-6464

Associations touristiques régionales :

- ATR du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup (418) 867-1272
- Association touristique de la Gaspésie, Sainte-Flavie (418) 775-2223
- ATR Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chicoutimi (418) 543-9778

Frappez un bon coup !

Depuis longtemps, le golf n'est plus l'apanage des seuls bourgeois et élites locales... Les travailleuses et les travailleurs exercent ce sport en grand nombre. Les employé-es des terrains de golf de Berthierville et de L'Assomption, dans Lanaudière, sont membres de la CSN. Amateurs de golf, faites un saut — et un bon coup — dans Lanaudière cet été, et exercez-y votre sport favori sur les verts de Berthierville ([450] 836-4811) et de L'Assomption ([450] 589-5686). Et n'oubliez pas de dire aux employé-es que vous êtes de la CSN. Ça leur fera plaisir.

M.C.

Politique de construction navale

150 000 cartes pour Jean Chrétien

Quelque 150 000 personnes au Canada, dont 20 000 au Québec, demandent à Ottawa d'adopter une véritable politique de construction navale afin d'oxygéner cette industrie, qui vivote depuis plusieurs années. La CSN, le syndicat des Industries



Davie de Lévis, un syndicat de Vancouver et les TCA présents dans les chantiers des Maritimes se sont rendus au Parlement, le 27 mai, pour remettre au premier ministre du Canada, Jean Chrétien, les cartes signées par 150 000 contribuables qui réclament une telle politique. Le président de la CSN, Marc Laviolette, était à la tête de la délégation québécoise. Le vice-président de la centrale,

Roger Valois, Philippe Tremblay, directeur des services à la Fédération de la métallurgie, et Richard Gauvin, président du syndicat des Industries Davie, l'accompagnaient.

En décembre, les organisations syndicales avaient présenté leur politique de construction navale. Elles recommandaient notamment au gouvernement de légiférer afin que les navires desservant les eaux ca-

nadiennes soient construits et réparés au Canada, et que le transport des ressources naturelles vers l'étranger soit effectué par des navires canadiens. La rationalisation des chantiers navals et les problèmes de ce secteur ont entraîné une saignée de 7000 emplois.

Ce dépôt de cartes n'était que le premier. La campagne se poursuit.

M.C.

Filature et surveillance vidéo La CSN avait raison !

Dans un avis officiel, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse donne raison à la CSN en affirmant que : « La filature et la surveillance magnétoscopique des salariés absents pour raison de santé porte atteinte au droit au respect de la vie privée garanti par l'article 5 de la Charte des droits et libertés de la personne. » La commission précise que de tels gestes ne peuvent être posés qu'en dernier recours et « ...s'appuyer sur des motifs précis, graves et concordants et non sur de simples impressions. »

Dans la foulée de cet avis, la CSN a donc demandé à la ministre de la Justice de donner suite rapidement à ses revendications et de mettre en place un mécanisme judiciaire ou quasi judiciaire pour recevoir les demandes de cette nature et les autoriser seulement quand elles répondent à des critères sévères. Toute filature faite sans cette autorisation serait déclarée illégale et passible de sanctions importantes.

R.B.

Tout sur les négos du secteur public:

<http://www.csn.qc.ca/SPNegos98/SP98FrSet.html>

Le syndicat de Radio-Canada Contre la marginalisation

Le Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN) a dû défendre, devant le CRTC, une Société Radio-Canada assiégée de toutes parts. Le gouvernement libéral a amputé son financement de 35 pour cent ; le bureau du premier ministre Chrétien veut, depuis le référendum de 1995, museler les « journalistes séparatistes » du réseau français et, depuis le peppergate, les « journalistes gauchistes » du réseau anglais ; la ministre du Patrimoine s'oppose à tout projet

d'expansion de la SRC, qui a été évincée de l'implantation des nouvelles chaînes spécialisées ; les radiodiffuseurs privés réclament que le CRTC lui coupe l'accès au marché publicitaire.

Le SCRC a dénoncé les forces qui désirent « ratatiner » Radio-Canada pour offrir une télévision publique de seconde classe ne pouvant plus, faute de moyens, mettre en ondes des émissions d'information fouillées et de qualité.

Yvan Sinotte

Culture populaire et luttes CSN Un heureux mariage

Quand on souligne la manière CSN de soutenir les luttes, on se réfère d'abord à la ténacité. La potion CSN comprend toutefois de nombreux autres ingrédients, dont l'imagination et la tradition populaires, qui s'expriment en martelant du pied et en vibrant aux reels du monde ordinaire. Gilles Garand, conseiller syndical à la mobilisation au Conseil central du Montréal métropolitain, a toujours misé sur la symbiose des luttes CSN et de la musique traditionnelle.



Vous pouvez vibrer aux pulsations de cette concoction magique en visionnant le merveilleux documentaire de Serge Giguère de l'Office national du film : *Le reel du*

mégaphone, mettant en vedette Gilles Garand, les grévistes du Coq d'Anjou et une pléiade de musiciens et d'accordéonistes québécois.

Ce film sera présenté officiellement à la Maison de la culture Frontenac, le 21 juin, à 21 heures. D'autres représentations sont prévues les 19 et 20 juin à 14 h, 17 h et 21 h 30, sous le Grand chapiteau de la Grande Rencontre, au Marché Maisonneuve, 4375 rue Ontario Est, à Montréal. C'est gratuit !

Luc L.

Négos regroupées des pompiers-forestiers Une première convention commune

Cent soixante-dix pompiers-forestiers et préposés aux communications membres de trois syndicats de la Fédération des travailleuses et des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN viennent d'adopter leur nouvelle convention collective. Leur nouveau contrat de travail se termine en décembre 2003. Il est assorti d'augmentations de salaire totalisant 17,2 pour cent, dont 4 pour cent rétroactif pour 1997 et 1998. Leur salaire passera de 15,40 \$ à 18,25 \$ l'heure. L'employeur a aussi accepté de financer un régime de retraite. À compter de 2003, les travailleurs qui possèdent cinq ans d'ancienneté sont assurés de travailler au moins 20 semaines par année. À l'emploi de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), le personnel est basé à Baie-Comeau, Sept-Îles, Val-d'Or, Duchesnay, La Tuque, Saint-Élie-d'Orford et Saint-Georges-de-Beauce.

M.C.



La FEESP honore Gérald Larose

C'est la FEESP qui avait été le premier organisme de la CSN à recevoir Gérald Larose comme président. C'est également à cette fédération qu'il a adressé son dernier discours devant un organisme de la CSN. Réunie en conseil fédéral, les 29 et 30 avril, la fédération lui avait réservé un cadeau et une affiche-souvenir. Sur notre photo, les dirigeants de la FEESP entourent Gérald Larose : Marcel Benoit, coordonnateur, Ginette Guérin, présidente, Camil Belisle, trésorier, François Juneau, secrétaire général, et Denis Marcoux, vice-président.

L.L.

Travail des enfants Un projet de loi inutile

Le gouvernement n'a toujours pas mis en vigueur les dispositions interdisant le travail des enfants après 23 heures. Dans un projet de loi déposé au début de mai, il les reprend, sans plus, tout comme il reprend les dispositions interdisant le travail durant les heures de classe, qui existent depuis belle lurette. Mais il n'y a rien pour limiter le nombre d'heures de travail des enfants, ni interdire le travail des enfants de moins de 13 ans, ni réduire leurs accidents de travail. Alors, pourquoi avoir déposé un projet de loi ?

M.K.

Métiers non traditionnels Un groupe qui a du front...

Linda Boisclair, technicienne chez Gaz Métropolitain et présidente de Femmes regroupées en options non traditionnelles (FRONT), tenait un stand au congrès de la CSN. Le FRONT est un groupe communautaire voué à la promotion de la main-d'œuvre féminine dans des emplois réservés aux hommes, les « non-trads », comme on les appelle dans le milieu. Il compte plus de 200 membres. Elles s'étaient donné rendez-vous à Montréal, les 22 et 23 mai, pour une fin de semaine de retrouvailles. Les membres exigent surtout l'implantation de mesures concrètes afin d'éliminer les attitudes discriminatoires dont les femmes sont encore trop souvent victimes. Elles revendiquent aussi l'établissement d'activités de soutien et d'échange dans les entreprises, comme le réseautage, le jumelage, le marrainage et le cybermentorat. Le FRONT possède son site web : front.qc.ca



**FEMMES
DE MÉTIER!
YAS-TU PENSÉ?**

H.G.

Négociations dans le secteur public Une cascade de moyens de pression cet été

En juin, les quatre fédérations du secteur public CSN exerceront en cascade divers moyens de pression : journée de grève légale et assemblées générales sur le temps de travail pour les personnels dans les régies régionales ; diverses activités de visibilité pour les employés de soutien dans les commissions scolaires, membres de la FEESP, et les professionnels, membres de la FP ; journée nationale d'occupation dans les 550 établissements où sont présents les membres de la FSSS. Dans les cégeps, les enseignant

tes et les enseignants (FNEEQ) et les employés de soutien (FEESP) débattront en instance des perspectives d'action. En fond de scène, les syndicats du secteur public CSN entreprennent un débat sur l'opportunité de recourir à la grève cet automne, dans un cadre légal.

L'objectif est clair : forcer et accélérer les discussions sur les revendications syndicales pour que, dès le mois d'août, les 135 000 membres du secteur public CSN soient sur la voie d'un règlement satisfaisant des conventions collectives. Des six tables de négocia-

tions sectorielles à l'œuvre pour la CSN, seule la table du soutien scolaire mène rapidement des discussions. Quant aux autres, on y observe une lenteur excessive et une absence manifeste de volonté de négocier. Bien que le premier ministre Bouchard ait indiqué qu'elle ne faisait plus partie du décor, la décentralisation constitue toujours un obstacle majeur à de vraies négociations, dans les cégeps, notamment.

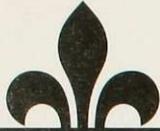
T.J.

Des syndicats en conflit vous envoient Nouvelles CSN

Les membres du syndicat de la Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (qui auront repris le travail au moment où vous recevrez votre journal) et du syndicat en lock-out de Montréal Recherche ont participé à l'envoi de ce numéro de *Nouvelles CSN*.

**Nouvelles
CSN vous
reviendra en
septembre.
Bon été !**

B i e N v E n u e



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Inscrire la lettre qui correspond à la bonne réponse

Êtes-vous de ceux qui ____ que la politique linguistique du Québec n'est pas assez sévère ?

a) croyez b) croient

Je suis certain que ____.

c) C'est de lui dont ils parlaient.

d) C'est de lui qu'ils parlaient.

e) C'est lui dont ils parlaient.

Les 25 ans que le comité de condition féminine ____ cette année n'ont pas ____ son enthousiasme et son ardeur.

f) a eu

h) diminué

g) a eus

i) diminués

Indiquez-nous les priorités que vous souhaiteriez voir ____ au plan d'action.

j) figurer k) figuré l) figurées

Les procès-verbaux que j'ai ____ consulter auraient été ____ aux archives.

m) voulu

o) envoyé

n) voulus

p) envoyés

Réponse. b). d) ou e). g). h). j). m). p).

2. Corriger les fautes

Salut Gérald

Gérald nous a faits honneur depuis près de seize ans. Il nous a faits honneur en acceptant les invitations des syndicats qui fêtaient, qui son vingtième anniversaire, qui une militante ou un militant qui prenait sa retraite. Je ne l'ai jamais vu compté les heures, ou encore prétexté que la semaine avait été trop chargée pour refuser d'aller dans un syndicat un samedi soir. Il a souvent affirmé qu'il fallait allé défendre nos points de vue sur toutes les tribunes, en débattre chaque fois qu'on a une chance de les faire avancer, ne pas avoir peur de confronter nos poings de vues avec les porte-paroles des gouvernements ou du patronat.

Gérald nous a fait honneur dans les débats publics. Quand il participait à une émission de télévision, par exemple, on savait que nos intérêts seraient bien défendus. Et que les autres participants n'avaient qu'à bien se tenir... De ce côté-là, Gérald n'en a pas refusées souvent des tribunes. Par son intelligence, par sa capacité de synthèse, par son discours imagé et pétillant, il était devenu un invité recherché par toutes les émissions d'affaires publiques. Plusieurs vont s'ennuyer de lui dans les médias.

Réponse. Fait. Fait. Compter. Prétexter. Aller. Points de vue. Porte-parole. Refusé.

(Extraits du texte lu par Roger Valois en hommage à Gérald Larose à la fin du congrès de la CSN. Les fautes ont, bien sûr, été ajoutées.)

Robert Boucher

Carrefour Jeunesse-Emploi Chauveau

Les onze employé-es du Carrefour Jeunesse-Emploi Chauveau, situé à Loretteville, près de Québec, ont signifié leur désir d'être syndiqués à la CSN en déposant une requête en accréditation en ce sens, le 10 mai dernier. Le syndicat sera affilié à la Fédération des professionnelles et au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches.

Holiday Inn Sélect Sinomonde-CSN

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Holiday Inn Sélect Sinomonde-CSN a profité du deuxième délai de changement d'allégeance syndicale prévu au Code du travail pour déposer une requête afin de représenter les neuf cuisiniers en spécialités chinoises de l'établissement. Rappelons qu'à l'automne 1998, ce syndicat avait déposé une requête afin de représenter la très grande majorité des titres d'emploi présents à l'hôtel et quitter l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars du local 31 (CTC). Ces syndiqué-es se joindront aux autres travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie dans la nouvelle ronde de négociation regroupée de l'été 1999.

Accrédités

Le Syndicat des salarié(es) de Motoparts (CSN) a reçu, le 7 mai, l'accréditation pour représenter les 12 employé-es de bureau de l'entreprise de Plessisville. Le syndicat représente maintenant l'ensemble des salariés, à

l'exception des vendeurs itinérants.

C'est « sur le banc » que le commissaire du travail Paul Dufault a accredité le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Signotech-CSN et a révoqué l'accréditation détenue par le local 1999 des Teams-ters.

Les employé-es de la réception et de la réservation de l'Hôtel Bonaventure Hilton ont joint leurs camarades de cet hôtel de Montréal, déjà syndiqués à la CSN.

Un an après le dépôt de la requête leur permettant de quitter le local 313 du SFCP et de rejoindre la CSN, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Maison l'Intégrale (CSN) a enfin reçu son accréditation.

Gilles Bégin

CH Royal Victoria

Les 532 employé-es de bureau du Centre hospitalier Royal Victoria, à Montréal, ont décidé à la majorité de faire partie d'un syndicat affilié à la CSN. Après deux jours de scrutin sous la gouverne du ministère du Travail, à la fin du mois de mai, ils se sont prononcés en majorité pour la CSN. Ils étaient auparavant représentés par le Conseil des syndicats hospitaliers de Montréal (indépendant). À l'emploi du Centre de santé de l'Université McGill, ces travailleuses et travailleurs avaient profité de la campagne de changement d'allégeance syndicale dans le secteur public, en octobre 1997, pour faire le saut à la CSN.

Michel Crête

Les Viandes du Breton Ils ont préféré la CSN à la FISA

À l'issue du vote tenu le 20 mai, les 321 travailleurs de l'abattoir de porcs des Viandes du Breton, à Notre-Dame-du-Lac, se sont prononcés à 67 pour cent pour un syndicat affilié à la CSN : 196 travailleurs ont préféré la CSN à la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA), cette dernière ne récoltant que 22 adhérents (91 bulletins ont été rejetés). Le vote s'est déroulé sous la surveillance du ministère du Travail. La campagne de syndicalisation, qui avait débuté en 1996, avait fait l'objet de beaucoup de tracasseries de la part de l'employeur. La municipalité de Notre-Dame-du-Lac est située dans le Témiscouata.

M.C.

**Service de syndicalisation
de la CSN**

1 800 947-6177



Des militants du secteur en réunion avec le vice-président Marc Laviolette et Jean-Marie Gauthier, salarié de la FEESP, avant la conférence de presse.

Nettoyage industriel : trop de morts ! Le SNTTE-CSN veut faire du ménage...

En l'espace d'un an, six travailleurs ont trouvé la mort dans le secteur du nettoyage industriel. Dix depuis 1996. Dans le but de faire cesser cette boucherie, la CSN a décidé de créer le Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'environnement pour exiger, entre autres, que les quelque 1300 personnes œuvrant dans cette industrie puissent au moins avoir accès aux programmes de santé et de sécurité au tra-

vail. « *N'est-il pas étonnant qu'un secteur industriel aussi explosif ne soit même pas en liste des groupes prioritaires de la LSST ?* », s'est exclamé Marc Laviolette lors de l'assemblée de fondation du syndicat, le 11 mai dernier, à Québec. Le syndicat vise à regrouper les travailleuses et travailleurs de toutes les entreprises de l'environnement au Québec.

H.G.

L'environnement Une affaire syndicale

Selon une enquête menée pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie de l'environnement, les syndicats ont de plus en plus d'influence sur le comportement environnemental des entreprises. Dans près de la moitié des cas, c'est à cause des pressions syndicales que les 707 entreprises qui ont répondu au questionnaire avouent avoir amélioré leur gestion environnementale. Par contre, le sondage révèle que les entreprises de propriété canadienne accusent un retard important sur les entreprises américaines et étrangères en ce qui concerne la gestion environnementale.

Luc L.

De la musique tout l'été !

Montréal regorge de festivals de musique, du jazz aux Francofolies, au cours de l'été. Cette année, pour sa septième édition, la Grande Rencontre rassemblera au Marché Maisonneuve, 4375, rue Ontario Est (Métro Pie IX), du 18 au 20 juin, près d'une centaine d'artistes sur le thème *Les violons en liberté*. Ce sont les Aca-

diens de l'Île-du-Prince-Édouard qui nous rendent visite. On célébrera également le 25^e anniversaire du *Rêve du diable*. Afin de concurrencer les autres festivals, tous les spectacles de la Grande Rencontre seront gratuits.

Toujours au Marché Maisonneuve, du 19 juin au 4 septembre, à compter de 16 heures, seront présentés les Cabarets

de la mémoire. Gilles Garand et le groupe *Lueurs d'espoir* y présenteront des invités chaque samedi.

Les 23, 24 et 25 juillet, ce sera le festival Mémoires et Racines, au parc Jean-Bosco, à Saint-Charles-Borromée, dans Lanaudière.

Luc L.

La JOC et l'emploi

Le 1^{er} mai, 250 militants de la Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec (JOCNQ) se sont rassemblés à Charlesbourg sur le thème « *À qui de droit, le travail ça se protège* ». Ils ont pris connaissance d'une vaste enquête sur la réalité vécue par les jeunes travailleuses et travailleurs. Les jeunes employé-es souhaitent l'amélioration de 16 points de la *Loi sur les normes du travail* et plus d'enquêteurs sur le terrain pour faire respecter les normes par les employeurs qui contournent la loi. La JOC revendique aussi, comme d'autres groupes, l'augmentation du salaire minimum à 8,50 \$ l'heure.

M.C.

L'université dans la rue Mondialiser la résistance

Les militantes et militants de SALAMI, qui avaient retardé de plusieurs heures la Confé-

rence de Montréal sur la mondialisation, en mai 1998, étaient de retour sur le boulevard René-Lévesque, mardi dernier, pour un grand « teach-in ». Les SALAMI invitaient la population à débattre dans la rue des véritables enjeux de la mondialisation des économies.

Le coût prohibitif d'entrée à la Conférence de Montréal (plus de 1000 \$) a motivé cette initiative des SALAMI, qui ont proposé au grand public un total de 32 conférences et débats reflétant des positions fort différentes de celles du grand capital face à la mondialisation.

Michel Chossudovsky et Normand Baillargeon étaient au nombre des conférenciers qui ont



traité de divers aspects de la mondialisation, égratignant parfois au passage le bien-fondé de l'implication canadienne dans la guerre des Balkans.

Ci-dessus : Jacques-Alexandre Mascotto définit le capitalisme à l'heure où « *travailler n'est rien de plus qu'être employé* ».

J.-P. L.

Plus je commence jeune, meilleurs seront mes revenus à la retraite

Revenu annuel imposable entre 25 001 \$ et 29 589 \$

Valeur future d'un investissement annuel net de 627 \$

		5 ans	10 ans	20 ans	30 ans
REER conventionnel	9,80 % *	6 677 \$	17 322 \$	61 477 \$	173 913 \$
REER Fonds de travailleurs	6,75 % **	11 698 \$	27 913 \$	81 553 \$	184 631 \$

* Moyenne annuelle sur dix ans des fonds diversifiés de placement. ** Moyenne annuelle historique d'un fonds de travailleurs. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez les informations requises dans le prospectus de Fondation.

Plus qu'un REER,
un fonds de travailleurs

1 800 253-6665
514 525-5505

ON VOUS SOUHAITE DE « PAINS » BONNES VACANCES!

LE SECRET D'UN BON PAIN;
AU DÉPART, C'EST QUE ÇA
PREND UNE BONNE
PÂTE MOLLE!

MONSIEUR CHAREST,
JE VOUS FAIS REMARQUER
QUE VOUS ÊTES
DANS LE PÉTRIN...

POUT POUT,
ON ARRIVE!

ON ARRIVE
AVEC LE COMBUSTIBLE!

QUEL CHAUSSON CELUI-LÀ.

HÉ!
C'EST LE
MINISTRE
BRASSARD.

UNE FOUGASSE
DE LA CSN,
MONSIEUR LE
PREMIER
MINISTRE?

J'ENE MANGE PAS
DE CE PAIN-LÀ,
MOI...

C'EST QUOI ÇA,
DE LA FOUGASSE ???

NE DITES
PAS NON
MONSIEUR
CHRÉTIEN,
C'EST PEUT-ÊTRE
FAIT AVEC
DU BON BLE
DES PRAIRIES

SURTOUT, NE FAISONS PAS
D'ERREUR DE PANIFICATION...

ÇA NOUS MÈNERAIT
À MANGER
DES CROÛTES...

HUMPF!

JE... JE M'ENTRAÎNE!!
CET ÉTÉ, AVEC LES NÉGOS
DU SECTEUR PUBLIC,
IL VA Y AVOIR DU
PAIN SUR LA PLANCHE!

HUMPF!

FARINE

Le Four à
Gérald

HÉHO LUCIEN,
TU NE TROUVES PAS
QUE TU
EXAGÈRES!

BAGUETTE
PAIN de MIE
PAIN de CAMPAGNE
FICELLE
PAIN DE FESSE

DÉFICITO

BUDGET

BORIS